

Pour un portrait complet de l'élève en francisation

Comprendre le milieu familial de l'élève

- Les enfants de parents ayants droit proviennent de milieux familiaux différents. Ils peuvent naître, entre autres :
 - de deux parents francophones ayant l'anglais comme langue d'usage en milieu familial;
 - d'un parent francophone et d'un parent anglophone chez qui l'usage du français et celui de l'anglais peuvent varier;
 - de deux parents francophones parlant une version régionale du français qui diffère de celle parlée à l'école ou dans la communauté et qui comporte d'autres accents et d'autres mots;
 - de parents qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais;
 - de parents qui parlent d'autres langues à la maison en plus du français (p. ex., l'espagnol, le wolof, le kinyarwanda, le russe ou l'arabe).

- La composition familiale peut aussi varier beaucoup de sorte à déterminer les langues parlées à la maison et à influencer sur l'identité de l'élève, par exemple, quand l'élève :
 - vit avec des personnes différentes à des moments différents (garde partagée, garde temporaire, etc.);
 - a des frères et des sœurs ou une famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, etc.);
 - forme des liens affectifs avec la langue ou une variante de la langue, de sorte à posséder un bagage culturel unique;
 - continue à parler une langue pendant qu'il apprend le français et s'améliore dans les deux en même temps;
 - a un niveau développé de littératie dans une ou plusieurs langues (tel qu'indiqué par sa compréhension et sa production orale et écrite) ce qui a un effet positif sur l'apprentissage d'autres langues;
 - parle différentes langues à la maison avec des personnes différentes;
 - utilise une langue plus fréquemment que d'autres;
 - fait des progrès sur le plan langagier grâce à l'intérêt de ses parents ou de ses tuteurs pour son éducation.

Comprendre au besoin le parcours migratoire de la famille

Les conditions de l'immigration peuvent varier beaucoup. Parfois, elles sont plutôt positives. Cependant, lorsque le parcours de la famille a été difficile ou les étapes nombreuses, l'élève aura peut-être accusé des retards scolaires ou subi des effets socioaffectifs. Dans ce cas-là, il pourrait être intéressant de savoir :

- si le départ de la famille a été volontaire;
- si elle a fait escale dans d'autres pays ou régions du Canada, et si oui, pendant combien de temps;
- quel est le statut d'immigrant de l'élève, et si sa famille a obtenu le statut de réfugié;
- si la famille connaît les services d'accueil, d'établissement et d'orientation disponibles;
- si la famille entretient un lien avec son pays d'origine ou si elle est active au Canada dans la communauté culturelle de son pays d'origine.

Évolution globale de l'élève

- L'acquisition de la langue maternelle a-t-elle été facile pour l'élève?
- L'élève a-t-il des problèmes de santé ou des difficultés d'apprentissage?
- L'élève a-t-il déjà subi une évaluation par un professionnel de la santé?
- Est-ce que l'élève a un talent ou une habileté particulière dans un domaine?

Tracer le parcours préscolaire et scolaire de l'élève en francisation

Le dossier et les bulletins antécédents de l'élève fournissent plusieurs renseignements sur son niveau de développement, mais parfois d'autres éléments d'information peuvent compléter ces données officielles, tels que :

- l'âge auquel l'élève a commencé à fréquenter une garderie, un service préscolaire ou l'école;
- l'âge auquel l'élève a appris à lire et à écrire;
- la langue d'enseignement dans les écoles que l'élève a fréquentées;
- les études de français déjà effectuées par l'élève, ainsi que le nombre d'heures par semaine et le nombre d'années passées dans ses études;
- le mode de fréquentation de l'école par l'élève (régulier ou interrompu pour une raison particulière telle que la maladie, le déménagement, la migration, un désastre naturel, des circonstances sociales ou politiques, etc.);
- le type de scolarité de l'élève ou la description de son école (école à domicile, tutorat, milieu urbain ou rural, camp de réfugiés, école publique ou privée);
- la date de sa dernière journée d'école;
- les goûts de l'élève concernant l'école et ses cours, les matières trouvées faciles ou difficiles;
- l'aide particulière que l'élève a déjà pu recevoir à l'école.

Champs d'intérêt et attributs particuliers de l'élève en francisation

Si l'apprentissage du français les rassemble, l'expérience antérieure des élèves en francisation crée chez eux une grande diversité. Il faut tenir compte du style et du rythme d'apprentissage de chacun, ainsi que de ses expériences et de ses antécédents particuliers, car l'apprentissage du français se fait de plusieurs façons et dans plusieurs domaines. Voici quelques aspects à mieux connaître chez l'élève :

- son aptitude pour l'apprentissage des langues;
- ses capacités langagières dans sa première langue;
- son niveau de confiance en parlant français;
- sa motivation pour l'école, l'apprentissage du français et l'emploi de la langue à l'école, dans sa famille, avec ses amis et dans ses activités parascolaires ou communautaires;
- son identification et son sens d'appartenance avec certains groupes, aussi bien son groupe d'amis que son groupe-classe, les élèves et le personnel de son école ou les groupes de sa vie familiale, sociale et communautaire (groupes culturels, religieux, sportifs, artistiques, linguistiques, etc.);
- sa disposition à apprendre le français, à s'identifier à la culture et à se voir comme membre de ses communautés francophones;
- ses caractéristiques individuelles et ses préférences personnelles (p. ex., son assurance en grand groupe, sa préférence pour les petits groupes, sa nature réservée, démonstrative, intrépide ou prudente, etc.);
- ses expériences, ses connaissances et ses champs d'intérêt, à connaître au moyen de questions telles que :
 - Aime-t-il lire? Quoi? (livres, revues, journaux, bandes dessinées, magazines, etc.)
 - S'intéresse-t-il à des activités artistiques? (dessin, musique, danse, théâtre, etc.)
 - Pratique-t-il un ou plusieurs sports (individuels ou d'équipe)?
 - A-t-il des activités de loisirs? A-t-il des responsabilités dans la famille ou, dans le cas d'un élève plus âgé, un emploi à temps partiel?
 - Qu'est-ce qu'il aime faire après l'école? Pendant les vacances?

Comprendre le développement langagier de l'élève en francisation

Plusieurs facteurs peuvent influencer l'acquisition des habiletés langagières en français, entre autres :

- l'âge de l'élève;
- l'aptitude à apprendre des langues;
- les langues déjà parlées (p. ex., si la langue parlée est de la même famille que le français, comme dans le cas de l'espagnol);
- la motivation à apprendre le français;
- l'identification et le sentiment d'appartenance aux communautés francophones;
- des expériences significatives et engageantes en français (p. ex., des activités qui reflètent les champs d'intérêt de l'élève, qui lui offrent un défi intellectuel ou sportif ou qui valorisent ses qualités et ses forces);
- l'engagement des parents ou des tuteurs envers l'éducation et le développement langagier de l'élève;
- le niveau de littératie de l'élève et de ses parents ou gardiens;
- les capacités relatives de l'élève dans chacun des quatre domaines langagiers, soit ceux des habiletés réceptives de l'écoute et de la lecture et des habiletés productives de l'expression orale et de l'écriture;
- un enseignement explicite des habiletés langagières en temps utile et pour réaliser une tâche d'apprentissage disciplinaire;
- des appuis d'enseignement et d'apprentissage différenciés et soutenus.

Consulter [Établir le profil langagier de l'élève](#) pour pouvoir mieux cerner les besoins particuliers de l'élève en francisation.